

.....

Date:

.....

.....

Objet: Lettre aux élu.es municipaux.

Mesdames, Messieurs,

Je suis maintenant informé(e) de l'installation d'un pylône porteur d'antennes relais de plus de 30 mètres sur mon territoire.

Je m'inquiète de la multiplication de ces installations depuis 2020. Nous ne pouvons augmenter notre exposition aux ondes sans avoir de vraies informations, indépendantes et non biaisées sur les réels impacts de ces ondes sur notre santé. En effet, l'OMS a classé dès 2011 les ondes comme cancérigène probable (catégorie 2B) et depuis, notre exposition se cesse d'augmenter de manière exponentielle. 5% de la population française est d'ores et déjà électrosensible (source ANSM)...jusqu'ou ira-t-on avant de prendre des mesures, d'appliquer simplement le principe de précaution ?

Il me semble que nous sommes déjà suffisamment équipés en matière de connexions mobiles, sauf quelques exceptions très localisées. Concernant le besoin de connexion à domicile, l'installation de la fibre, déjà prévue dans la commune et/ou l'amélioration du réseau filaire existant sont bien plus à même de répondre au besoin des utilisateurs qu'une antenne de téléphonie mobile qui oblige à travailler en lien avec son téléphone portable, ce qui démultiplie encore plus les effets indésirables.

Est-ce que ce soi-disant «progrès» répond vraiment à un besoin établi, et surtout, est ce qu'il ne nous nuit pas plus qu'il ne nous sert? Une société tout numérique entraîne encore plus de consommation, de pollution, encore plus de contrôle. C'est une question qui mérite une honnête et responsable réflexion. Pour moi, c'est clair, ce n'est pas cet avenir là dont je veux.

Votre point de vue personnel est peut-être différent, cependant, en tant qu'élú, vous travaillez au service de la commune, au service de ses habitants: pouvez-vous me garantir, et vous engager formellement, qu'en cas d'installation, la santé de mes enfants, de mes animaux et de moi-même sera préservée?

Merci de prendre en compte mon avis sur ce grave sujet pour lequel je ne vois aucune prise de responsabilité des lobbies installateurs, pas d'information transparente... On répète que «ça va bien se passer »... Et si ça n'était pas le cas ??

Je viens donc, par la présente, lettre, vous signaler ma totale désapprobation face à toute décision d'installation d'une antenne relais sur notre canton sans consultation publique en bonne et due forme, sans prise de responsabilité concrète de la mairie, de l'installateur et de l'opérateur. Je transmettrai cette lettre à M. Massat Jacques, propriétaire du terrain retenu pour installer l'antenne de Daumazan.

Simplement vôtre,

.....